



Le 26 mars 2026

TABLE DES MATIÈRES

ENTENTES

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Dornan

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M. Kennedy

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Kennedy

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M^{me} Holt

ÉTUDES POSTSECONDAIRES

M. Coon

L'hon. M. D'Amours

M. Coon

L'hon. M. D'Amours

BUDGET

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

[Original]

ENTENTES

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Voici une question très importante que je pose aujourd'hui : Pourquoi? Pourquoi la première ministre est-elle si déterminée à faire en sorte que l'argent des contribuables serve à soutenir une compagnie qui frôle de très près l'insolvabilité? Quel aspect de Foundever s'est révélé si attrayant pour la première ministre actuelle? Veut-elle seulement faire affaire avec des compagnies qui prennent de pires décisions financières que les siennes afin de paraître mieux par comparaison? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Merci. Madame la présidente, je suis très content que nous ayons un processus de demande de propositions très rigoureux qui examine les antécédents des compagnies ici au Nouveau-Brunswick et dans le monde. Nous envisageons un certain nombre d'autres mesures, notamment la possibilité de liens entre notre système d'information clinique et Télé-Soins 811 d'une façon sûre et sécuritaire pour la province. Nous avons pris des décisions. Nous les maintenons. Nous sommes fiers des compagnies que nous choisissons au moyen du processus. Ce n'est ni le moment ni l'endroit de parler des complexités d'un processus de demande de propositions. Nous avons hâte que Foundever assume la responsabilité des soins virtuels cet été. Nous nous attendons à une transition harmonieuse. Je dis aux parlementaires que, dans quatre mois, les gens du Nouveau-Brunswick auront accès à des soins primaires, aux soins virtuels, à Télé-Soins 811 et à tous les autres services que nous fournissons. Merci.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, les notes d'allocution contredisent nettement la réalité de la situation. Encore une fois, je me demande : Pourquoi? Pourquoi l'argent des contribuables sera-t-il versé à une compagnie sur le point de faire faillite qui est située à Bruxelles et dont le siège social est aux États-Unis? Au cours des 18 derniers mois, la première ministre a prouvé qu'elle n'a absolument aucun respect pour les contribuables de la province. Voilà qui est remarquable, même pour elle, à moins, bien sûr, qu'elle essaie de renflouer l'entreprise au moyen de fonds du Nouveau-Brunswick. Pourquoi donc? Y a-t-il une relation entre la première ministre ou un membre de son cabinet et une personne qui a un lien avec Foundever?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je suis très content que les parlementaires de ce côté-ci de la Chambre aient beaucoup d'intégrité. Nous n'avons pas de conflit d'intérêts. Nous avons hâte de travailler

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

avec la compagnie, qui est indépendante. Nous avons un processus qui, par l'intermédiaire de SNB et du ministère de la Santé, permet de choisir la meilleure compagnie qui fournit la meilleure proposition, et nous évaluons les propositions très attentivement. Je suis convaincu que, le 2 avril, le 2 juillet et le 2 août, nous aurons accès aux soins virtuels. Le tout se fera harmonieusement. Les soins seront bons, et la prestation sera intégrée au reste de notre système de soins de santé. Merci.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, Madame la présidente, le ministre actuel a promis que le tout se ferait le 1^{er} avril, mais l'échéance a été remise au mois de juillet. Nous pouvons vraiment évaluer l'ampleur des coûts.

N'y a-t-il absolument personne, Madame la présidente? N'y a-t-il personne qui a des liens avec Foundever et des gens avec lesquels la première ministre essaie de faire affaire? La première ministre n'est-elle pas au courant du lien entre Foundever et le premier ministre Carney, par l'intermédiaire de Brookfield? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je peux parler au nom des parlementaires de ce côté-ci de la Chambre. Il n'y a aucun manque d'intégrité ici. Nous avons tous déclaré les affaires auxquelles nous participons. Je ne peux pas parler au nom du reste du monde. Je suis très fier de la compagnie.

Chaque jour de la semaine, nous pourrions obtenir de bons soins virtuels, que ce soit le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet ou le 1^{er} décembre.

J'en suis très fier. Le tout se fera harmonieusement. Nous sommes reconnaissants à eVisitNB de nous avoir aidés, conformément à l'entente contractuelle, à combler l'écart. Les gens du Nouveau-Brunswick peuvent être assurés que nous fournirons des soins virtuels. Nous fournirons des soins collaboratifs. Nous fournirons des soins primaires aux gens du Nouveau-Brunswick. Merci.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Waouh, Madame la présidente. Il est question d'une compagnie établie aux États-Unis qui est au bord de la faillite et qui appartient en majorité à une famille qui appuie la Russie dans sa guerre contre l'Ukraine. Le gouvernement actuel aurait dû connaître tous les détails avant de conclure un contrat avec la compagnie. La situation est inadmissible. La première ministre a-t-elle déjà discuté de Foundever avec le premier ministre fédéral ou un membre du gouvernement de celui-ci?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, j'ai beaucoup de respect pour le premier ministre Carney. Je suis assez convaincu qu'il est intègre et qu'il ne participe pas à des affaires dans lesquelles il a un intérêt personnel. En fait, je soupçonne fortement qu'il a un groupe distinct chargé de veiller à la question. Je fais tout à fait confiance à la première ministre et je suis tout à fait

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

convaincu que les gens de notre ministère de la Santé et de Services Nouveau-Brunswick concluent des ententes selon les règles. Nous n'avons aucun conflit, et je suis content qu'il n'y ait aucun conflit entre nous et les compagnies avec lesquelles nous travaillons. Nous pouvons continuer à fournir d'excellents soins virtuels dans la province. Merci.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, il est question du même premier ministre fédéral qui a transféré le siège social de Brookfield du Canada à New York. La première ministre veut-elle vraiment dire à la Chambre que, pendant tous ses voyages et toutes ses négociations avec le premier ministre fédéral, il n'y a jamais eu de discussions sur Foundever? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis ravie de parler du genre de travail que mon équipe et moi faisons, c'est-à-dire lutter pour le Nouveau-Brunswick à l'échelle nationale et attirer des investissements du gouvernement fédéral et du premier ministre dans des dossiers qui importent aux gens du Nouveau-Brunswick, par exemple, la meilleure entente visant le logement que nous n'avons jamais vu, meilleure que les ententes signées dans d'autres provinces. Des investissements de 300 millions de dollars sont consacrés au logement, grâce aux 150 millions de dollars provenant du premier ministre Carney et de son gouvernement. Plus tôt aujourd'hui, le premier ministre Carney a annoncé un investissement de 1 milliard de dollars dans la base Gagetown.

Lorsque j'ai l'occasion de passer du temps avec le premier ministre, je lui parle de notre magnifique province. Je lui parle des occasions que nous avons dans notre province de faire croître notre industrie minière, même si la personne qui dirige de facto le parti d'en face a exprimé son opposition à l'exploitation minière. Je parle au premier ministre fédéral de l'importance de notre industrie du bois d'oeuvre résineux et de la nécessité de lutter pour réduire les droits de douane visant notre bois d'oeuvre résineux. Il semble que la personne qui dirige de facto le parti d'en face s'oppose au secteur forestier. Je lui parle de...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Si je me souviens bien, à la suite du gâchis lié à la TVH, le gouvernement actuel a garanti qu'il récupérerait l'argent. Dominic LeBlanc a dit au gouvernement : Vous prendrez ce que nous vous donnerons. Voilà exactement ce que le gouvernement a fait.

Madame la présidente, je pense que nous méritons de connaître la réponse à la question suivante : Le premier ministre fédéral a-t-il laissé entendre, suggéré ou sous-entendu que la première ministre devrait abandonner eVisitNB, une entité créée au Nouveau-Brunswick et dont les activités ont été couronnées de succès, puis se tourner vers Foundever, une compagnie associée à Brookfield et au bord de la ruine financière? Merci.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, la réponse est non.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà une première réponse aujourd'hui, et, vu le bilan tout à fait nul de la première ministre auprès du premier ministre fédéral, je ne pense pas qu'elle ait vraiment de quoi se vanter.

Examinons la chronologie des événements, Madame la présidente. Le premier ministre fédéral est entré en fonction. Il s'est engagé à entamer des projets d'intérêt national dans l'ensemble du pays. La première ministre a assisté à une conférence des premiers ministres et est revenue les mains vides. Deux ou trois mois plus tard, la mine Sisson est apparue sur la liste des projets d'intérêt national. Entre la conférence des premiers ministres, pendant laquelle la première ministre n'a rien obtenu, et l'ajout à la liste de la mine Sisson, a-t-elle eu une discussion quelconque avec le premier ministre fédéral ou l'un de ses ministres à l'égard de Foundever et de la possibilité de lui accorder un contrat visant nos services virtuels de santé? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je travaille certainement avec le premier ministre fédéral pour répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick. Voilà la raison pour laquelle je suis vraiment heureuse que nous ayons reçu 60 millions de dollars du gouvernement fédéral aux fins d'investissement dans notre système de santé et dans le système informatique qui le soutient. Nous n'avons jamais parlé de Foundever. Nous parlons des dossiers importants pour les gens du Nouveau-Brunswick : l'économie, la possibilité de créer de bons emplois et la menace de Donald Trump qui veut éliminer l'économie forestière du Nouveau-Brunswick.

Nous parlons aussi de la façon dont nous pouvons aider le secteur forestier, qui a besoin de plus de 20 000 employés ici, au Nouveau-Brunswick. Un homme de l'autre côté de la frontière essaie d'éliminer notre économie. Je travaille avec le premier ministre, Mark Carney, pour faire croître notre économie au chapitre du secteur minier, du secteur de la défense et des dossiers qui importent aux gens du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, il suffit de consulter le harsard pour se remémorer les protestations du gouvernement selon lesquelles il récupérerait absolument tout l'argent de la TVH, mais il ne l'a pas fait. Il lui a fallu maintenant accepter une entente, car c'est ce que Dominic LeBlanc lui a dit de faire.

Les contribuables de la province soutiennent-ils une compagnie dans laquelle le premier ministre fédéral a des intérêts et qui est au bord de la faillite? La première ministre vient de dire qu'il n'y a eu absolument aucune conversation ; le cafouillage doit donc être entièrement sa faute. Fera-t-elle marche arrière et agira-t-elle comme il se doit à l'égard d'une compagnie du Nouveau-Brunswick qui a accompli un excellent travail pour ce qui est

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

de fournir des soins de santé essentiels aux gens du Nouveau-Brunswick? Fera-t-elle marche arrière, oui ou non?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, je pense qu'il y a une chose sur laquelle nous nous entendons, des deux côtés de la Chambre, et c'est que les gens du Nouveau-Brunswick méritent de meilleurs soins de santé. Ils sont restés trop longtemps sans accès aux soins primaires. Ils ont besoin d'un soutien virtuel. Ils ont besoin de soutien dans leur collectivité. Ils auront besoin de soutien lorsqu'ils seront âgés et qu'ils voudront avoir accès à un établissement de soins de longue durée au sein de leur collectivité. Voilà pourquoi notre gouvernement a décidé d'améliorer les services de santé en réalisant le plus grand investissement jamais vu de l'histoire de la province dans le genre d'outils qui donneront aux gens du Nouveau-Brunswick, où qu'ils habitent dans la province, en milieu rural ou non, accès à une solution connectée, qu'il s'agisse d'un appel à Télé-Soins 811 ou de l'établissement d'un lien avec les services virtuels, puis les services extra-muraux, puis notre système de soins primaires. Tous les aspects seront intégrés dans une meilleure solution de soins virtuels assurés par une compagnie avec laquelle le Nouveau-Brunswick travaille depuis 28 ans et qui emploie des travailleurs du Nouveau-Brunswick à Moncton, lesquels ont accompli un travail exceptionnel pour les gens de la province. Le personnel infirmier de la province qui travaille pour cette compagnie...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, il est facile de déterminer à quel moment le gouvernement actuel est dans une situation délicate. La dernière période de questions portait sur le lancement du protocole Trump. Cette fois-ci, on suit simplement les notes d'allocution habituelles. Orientons le débat vers d'autres accointances de Foundever. La première ministre était-elle au courant du soutien apporté par la famille Mulliez, actionnaire majoritaire de Foundever, à la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine avant que nos parlementaires ne le lui fassent savoir dans leurs déclarations ce matin? Oui ou non? Était-elle au courant, oui ou non? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je ne m'intéresse pas aux possibilités d'investissement des compagnies avec lesquelles nous faisons affaire. Tant qu'elles agissent de manière irréprochable, tant qu'elles sont dans la légalité et tant qu'elles fournissent les services dont les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin avec un niveau d'intégrité et de moralité très élevé, nous continuerons à travailler avec elles.

Vous savez, on n'a pas discuté ici aujourd'hui de la carte de pointage que nous avons utilisée lors de l'examen des demandes de propositions. Nous avons clairement sélectionné les meilleurs résultats à ce sujet. C'est notre façon de faire des affaires. Agir de façon politique n'est pas dans notre nature. Je suis très fier d'avoir conclu l'entente avec

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Foundever, une compagnie qui jouit d'une excellente réputation et qui continuera de nous fournir de bons services, comme elle l'a fait par le passé. Merci.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Le ministre de la Santé vient-il d'admettre que le gouvernement n'a effectué aucune vérification fiduciaire ni financière relative à une compagnie avec laquelle il fera affaire? Voilà certainement l'impression que donnent ses propos. Maintenant que la première ministre est certainement consciente du soutien apporté par la famille propriétaire majoritaire de Foundever à la guerre de la Russie contre l'Ukraine, fera-t-elle ce qui s'impose et annulera-t-elle son projet de confier nos services virtuels de santé à la compagnie, Madame la présidente? Elle a un choix à faire. On dit souvent que soit vous faites un choix, soit c'est le choix qui vous fait. Que choisira le gouvernement? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Il me semble, Madame la présidente, que le député d'en face aurait dû poser la question à son ancien patron. Des renseignements sur les liens entre la famille en question et les Russes ont été révélés en 2023, alors que le gouvernement précédent faisait déjà affaire avec Foundever. Que le gouvernement a-t-il alors fait? Il n'a rien fait, car la compagnie emploie des personnes du Nouveau-Brunswick qui fournissent d'excellents services de santé aux gens de la province. Nous disposons de mesures de protection pour notre province, notre population et nos données. Le gouvernement précédent a choisi de ne pas donner suite à de tels renseignements à l'époque.

Les contrats que nous négocions actuellement prévoient des mesures de protection afin que les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent les soins de santé qu'ils méritent, ce qui ne semblait pas être une priorité des gens d'en face. Notre gouvernement a accordé la priorité aux soins pour que les gens de chaque collectivité de la province aient accès de façon virtuelle et en personne à des médecins de famille et à du personnel infirmier praticien au sein de leurs collectivités et dans des cliniques de soins collaboratifs, dont nous avons ouvert 14 dans la province. Maintenant, compte tenu de l'ouverture de nouveaux foyers de soins, les gens reçoivent les soins dont ils ont besoin auprès de...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà le terrible trio, Madame la présidente. La première ministre vient d'invoquer le protocole Higgs. Vous savez, nous n'avons jamais accordé de contrat à une compagnie américaine au détriment d'une compagnie du Nouveau-Brunswick. Nous n'avons pas liquidé une compagnie du Nouveau-Brunswick pour céder un contrat à une compagnie américaine.

Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick sont des gens intègres, dotés d'une bonne moralité et d'un véritable sens du bien et du mal, et rien n'est plus naturel que de se dresser contre l'invasion d'une nation souveraine, le meurtre de son peuple et la tentative sur des années de renverser son gouvernement démocratiquement élu et d'occuper son territoire. Les gens du Nouveau-Brunswick ne veulent pas que leur argent soit investi dans

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

une compagnie dont les propriétaires soutiennent les actions terroristes de l'État russe contre le peuple ukrainien. La première ministre fera-t-elle ce qui s'impose dans la situation actuelle et annulera-t-elle le contrat avec Foundever?

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. En fait, je prends la parole à titre de ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick. Je peux vous assurer et à assurer à la Chambre et aux gens du Nouveau-Brunswick que Services Nouveau-Brunswick, en collaboration avec le ministère de la Santé, a fait preuve de toute la diligence raisonnable nécessaire. Nous avons un plan et nous allons de l'avant avec une compagnie qui fournit déjà des soins de santé au Nouveau-Brunswick. Leur prestation se poursuivra, comme l'a dit le ministre de la Santé, dans l'avenir.

La semaine dernière, lors de la première période des questions de la session, l'ancien ministre, le chef de l'opposition par intérim, nous a régales de quelques synonymes. Je pense qu'il est important, en cette dernière journée de la session et en cette période des questions, de mentionner certains synonymes que les gens utilisaient pour parler de l'ancien gouvernement au cours de son mandat. Que diriez-vous de mots comme « insensible », « condescendant », « source de division », « épouvantable », « cruel » et « sans coeur »? Voilà des mots que les gens du Nouveau-Brunswick utilisaient pour décrire l'ancien gouvernement. Maintenant que le député d'en face est chef de l'opposition par intérim, ces mots semblent encore d'actualité, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Lorsque le gouvernement a recours aux stratégies de l'opposition, Madame la présidente, c'est que celles-ci suscitent chez lui une réaction. N'est-ce pas? Ces stratégies suscitent une réaction.

Il est question d'un gouvernement qui retire des affaires à une compagnie du Nouveau-Brunswick pour les confier à une compagnie américaine impliquée dans la guerre livrée par la Russie en Ukraine. Voilà quelque chose... Si les gens d'en face étaient au courant de la situation depuis si longtemps, ils auraient pu, dans le cadre de leur processus de demande de propositions, décider d'y renoncer. Voici ma question : Si les gens d'en face — s'ils ne sont aucunement conscients de la situation ou qu'ils refusent de nous dire ce qu'il en est — ne font plus affaire avec Foundever, avec qui feront-ils affaire, et quelle sera l'ampleur des coûts additionnels? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je souhaiterais connaître le temps consacré à l'affaire pendant la période des questions. Nous avons expliqué clairement la situation : Nous avons eu recours à un processus de demande de propositions. Nous avons choisi le meilleur fournisseur et nous travaillerons avec ce meilleur fournisseur. La transition sera claire.

Questions orales

Il y a bien d'autres sujets dont nous pourrions parler aujourd'hui, comme le soutien des cliniques de soins collaboratifs. C'est immense. C'est l'affaire du jour. Nous continuons d'annoncer de nouvelles cliniques chaque jour. Comme je l'ai mentionné hier, les gens attendent nos cliniques. Certaines personnes ne savent même pas que des cliniques sont déjà en activité dans leur collectivité. Le modèle de soins offerts en collaboration va bien au-delà des quelques cliniques que nous avons annoncées. Nous avons hâte que toutes les personnes du Nouveau-Brunswick aient été prises en charge. Vitalité et Horizon ont déjà réalisé beaucoup de travail, et c'est l'affaire du jour, Madame la présidente, pas eVisitNB.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Madame la présidente, la première règle en cas de crise est d'établir une chronologie des événements, un échancier. Dans ce cafouillage lié à Foundever, la chronologie des événements des 24 heures qui se sont écoulées cette semaine entre mardi et mercredi sent tout simplement mauvais. Je ne savais pas que le temps pouvait sentir mauvais, mais le gouvernement Holt a réussi à rendre cela possible. Mardi, le ministre de la Santé a informé les médias qu'aucun contrat n'avait été signé. Mardi soir, l'histoire relayée par le *River Valley Sun* a éclaté. Hier, le ministre de la Santé n'a pas voulu parler ou n'a pas été autorisé à parler aux médias. Les communications du gouvernement Holt ont révélé que les gens d'en face avaient signé le contrat. C'est bien malin. Ma première question pour la première ministre, et seulement pour elle, est la suivante. La signature de la première ministre figure-t-elle sur ce contrat signé à la hâte?

L'hon. M. Kennedy (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Hier, on nous a bombardés de questions sur le plan de soins de longue durée, qui est un prolongement des soins de santé au Nouveau-Brunswick. Les gens d'en face ont demandé : Où est le plan? Eh bien, aujourd'hui, notre incomparable ministre, la première ministre et le gouvernement ont dévoilé une formidable stratégie de soins de longue durée pour le Nouveau-Brunswick.

Je ne sais pas s'il y avait des parlementaires du côté de l'opposition dans la salle. La salle était tellement pleine qu'il y en avait peut-être, mais je ne les ai pas vus. Les partenaires et les parties prenantes du système de soins de longue durée du Nouveau-Brunswick étaient là pour célébrer ce matin. Je peux vous dire que la mairesse adjointe et un membre du conseil municipal de Quispamsis étaient là pour célébrer l'ajout d'un foyer de soins de 60 lits à Quispamsis.

[Original]

J'étais chef de cabinet il y a presque 20 ans. J'étais le chef de cabinet de la ministre responsable des aînés, quand Shannex est venue à Quispamsis pour la première fois. J'étais fier d'être là pour la construction et je serai tellement fier quand l'entreprise reviendra à Quispamsis pour l'ajout de 60 nouveaux lits au foyer de soins de la collectivité.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Ah, Madame la présidente, j'ai failli être touché. Je propose un marché à la première ministre. Je m'engage à publier ma question sur ma page Facebook ce soir si elle accepte d'aller la consulter discrètement et d'y répondre.

Voici une autre question. Le fiasco Foundever donne l'impression d'un contrat expédié à la hâte pour être signé dans le milieu de la nuit. En d'autres mots, il s'agit d'un fiasco tout à fait typique d'un gouvernement libéral.

Faisons le point. Le siège social et tous les principaux cadres de la compagnie se trouvent à Miami, en Floride, aux États-Unis. La compagnie a des origines au Luxembourg et compterait parmi ses propriétaires des personnes qui appuient la Russie dans la guerre contre les gens de l'Ukraine. La compagnie est au bord de la faillite. En vertu d'accords internationaux, les données du Nouveau-Brunswick peuvent être transférées à l'extérieur du pays, notamment vers les États-Unis et d'autres destinations inconnues. Habituellement, après trois prises, on est retiré, mais, pour une raison inconnue, la première ministre a fermé les yeux sur quatre manquements majeurs. La première ministre nous dira-t-elle qui a signé le contrat?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je suis content de parler d'échéanciers. Les choses ne se font pas toutes en une seule journée. Parfois, une partie signe un contrat, et une autre partie le signe dans les 24 heures ou 48 heures qui suivent. Dans le présent cas, c'est notre vice-président qui a signé en notre nom. Nous sommes très fiers de l'entente qu'il a signée, une entente dont nous appuyions totalement la signature et à propos de laquelle nous étions pleinement informés. L'entente est en place.

Nous procéderons à une transition vers Foundever, une compagnie très fiable. Nous continuerons d'améliorer tous les aspects des soins. Nous continuerons de travailler avec des compagnies qui interagissent avec notre système d'information clinique. Il n'en a pas toujours été ainsi. Nous voulons un dossier unique et un point d'accès unique pour les gens du Nouveau-Brunswick, et un seul endroit où ils peuvent consulter l'intégralité de leur dossier. Nous voulons qu'un médecin à Edmundston ou une infirmière praticienne à Caraquet puissent accéder aux mêmes données, qu'il s'agisse d'un appel de Foundever, d'un appel virtuel ou d'un appel d'une clinique de soins collaboratifs. Nous sommes bien fiers de bâtir un réseau intégré axé sur les possibilités liées à un dossier unique...

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Il nous faut manifestement un nouveau dictionnaire édition 2026 propre à la première ministre, lequel comporterait de nouvelles définitions des mots que nous pensions connaître, comme « transparent ». La première ministre a bien beau parler, mais ses gestes la trahissent. Elle prêche la transparence, mais pratique le secret. Elle prêche la responsabilité financière,



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

mais accumule les dettes et les déficits. Elle prêche l'importance de mettre le Nouveau-Brunswick au premier plan, mais agit comme si c'était le Nouveau-Brunswick en dernier, voire jamais, dans le cas d'eVisitNB.

J'ai remarqué que, cette semaine, la première ministre a évité les mêlées de presse. J'aimerais l'inviter à se joindre à moi dans la rotonde après la période des questions pour qu'elle réponde à une question : À quelle date et à quelle heure exactement le contrat a-t-il été signé?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Un certain temps s'est peut-être écoulé depuis l'époque où le député d'en face était ministre, et il a peut-être oublié comment se déroule la signature de contrats au sein du gouvernement.

Je lui suis tout à fait reconnaissante d'énumérer le genre de choses que j'aime prêcher parce que je crois que nous devrions principalement consacrer le temps que nous passons à la Chambre aux priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont clairement indiqué ce qu'ils voulaient. Ils veulent un accès aux soins de santé.

Les gens du Nouveau-Brunswick veulent un système de soins de santé virtuels qui répond bien à leurs besoins. Ils ne veulent pas de personnel infirmier itinérant comme celui qui a été engagé au titre de contrats conclus par les gens d'en face. Ils veulent des soins de santé fournis par des gens du Nouveau-Brunswick qui habitent dans la province et qui sont là pour s'occuper d'eux. C'est ce que le contrat nous a permis de concrétiser, Madame la présidente. Nous disposons actuellement d'une équipe qui fournit des soins aux gens du Nouveau-Brunswick. Ils font un excellent travail en ce qui concerne le système 811 et ils intégreront les services à notre système de soins virtuels. Nous combinerons ensuite cela aux mesures annoncées aujourd'hui en matière de soins aux personnes âgées. Nous avons annoncé la création de 624 nouvelles places en soins de longue durée et un investissement de 993 millions dans...

ÉTUDES POSTSECONDAIRES

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, si nous pouvons rester calmes, je vais poursuivre. L'une des compressions les plus inexplicables dans le budget est l'élimination du financement de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes. La commission a pour mandat, prévu par la loi, de veiller à ce que les programmes de nos universités publiques et l'enseignement dans la province soient de la meilleure qualité. Cela nécessite la collecte de données pour s'assurer que nos universités servent bien leurs étudiants.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

La surveillance et l'agrément indépendants de nos universités publiques ne coûtent à la province que 656 000 \$. L'élimination d'un tel financement ne constitue pas une grande économie ; pourquoi donc l'éliminer? Eh bien, nous savons que les lobbyistes des universités à but lucratif, comme Chad Peters et Don Arseneault, rencontrent le ministre d'EPFT et le ministre responsable du Développement économique. Nous entendons dire que le gouvernement actuel accorde aux universités privées une part disproportionnée des sièges réservés aux étudiants internationaux et financés par le gouvernement fédéral. La première ministre appuie-t-elle l'annulation de l'agrément indépendant de nos universités publiques au profit des universités à but lucratif?

[Original]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je tiens à remercier le député d'en face de sa question. Nous avons pris le temps de discuter de plusieurs options avec nos universités dans le cadre du processus prébudgétaire.

Je suis convaincu que le député d'en face et moi serons d'accord sur le fait que les universités publiques au Nouveau-Brunswick indiquent depuis de nombreuses années qu'elles sont les meilleurs établissements à offrir les services dans notre province. À cet égard, j'ai pleine confiance dans les universités publiques au Nouveau-Brunswick.

Ainsi, en décidant d'éliminer le processus pour établir de nouveaux programmes, qui était souvent très long, nous indiquons aux universités publiques du Nouveau-Brunswick qu'elles pourront plus rapidement mettre en place de nouveaux programmes. Le tout fera en sorte que les jeunes et les personnes moins jeunes du Nouveau-Brunswick auront accès à une éducation postsecondaire de qualité.

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, le gouvernement actuel semble déterminé à privatiser les services, les établissements et les actifs publics. Il veut supprimer les services vétérinaires publics au profit des vétérinaires et des laboratoires privés. Il veut vendre les parcs provinciaux.

Ne vous y trompez pas : les universités privées non religieuses ont pour objectif de générer des profits pour leurs actionnaires. Par exemple, Yorkville University appartient à Birch Hill Equity Partners. University of Fredericton appartient à Oakley Capital, une grande société européenne d'investissement de capital. L'enseignement à but lucratif est un secteur très lucratif.

Étant donné que le gouvernement actuel a l'intention de se retirer de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, quelles autres mesures permettront



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

aux universités privées à but lucratif de se multiplier et de se développer au Nouveau-Brunswick au détriment...

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci encore une fois au député d'en face. Il est un peu difficile de comprendre dans quelle direction il se dirigeait et à qui il posait ses questions. Toutefois, écoutez ; je vais répondre à la dernière partie, aux dernières secondes, de sa question.

Vous savez, Madame la présidente, en ce qui concerne la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes et les décisions prises, comme je l'ai déjà mentionné, nous faisons certainement confiance à nos universités publiques. Ainsi, nous leur permettons de mettre plus rapidement en place de nouveaux programmes qui satisferont aux besoins essentiels du marché du travail.

Toutefois, il faut regarder un peu plus loin, Madame la présidente. J'espère que le député d'en face le mentionnera également. Nous savons que nos ordres professionnels, dans certains domaines, ont aussi un mot à dire pour ce qui est de l'établissement de certains programmes dans nos universités publiques.

Donc, le processus n'a pas été éliminé. Il suivra son cours. D'ici à la fin du processus, Madame la présidente, nous continuerons à faire confiance à nos établissements d'enseignement postsecondaire publics. Nous voulons nous assurer qu'ils offrent une formation de qualité. Nous voulons qu'ils offrent à nos jeunes la possibilité d'étudier ici.

[Traduction]

BUDGET

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Merci. Hier, j'ai posé une question, mais je n'ai manifestement pas reçu de réponse. Même les gens de ma circonscription ont dit qu'aucune réponse n'avait été donnée ; je vais donc reposer la question. Espérons que je ne recevrai pas une réponse qui vise à jeter de la poudre aux yeux.

Le budget révèle un changement de priorités troublant qui devrait préoccuper tous les gens du Nouveau-Brunswick. Alors que les dépenses totales du gouvernement augmentent de 5,1 %, le coût du service de la dette publique atteint près de 16 %. Il ne s'agit pas d'un déséquilibre mineur. C'est un avertissement clair qu'un gouvernement ne maîtrise plus sa trajectoire financière. Une part croissante de l'argent des contribuables est consacré au



Questions orales

paiement des intérêts, ce qui revient en fait à payer les décisions passées plutôt qu'à bâtir un avenir prometteur. Le gouvernement tente de justifier son budget alors que les coûts de la dette augmentent à un rythme alarmant et que les services essentiels accusent un retard. Quelle garantie le ministre des Finances peut-il nous donner que la tendance actuelle ne se poursuivra pas et n'érodera pas davantage la capacité de la province à investir dans les services et les possibilités dont dépendront les gens du Nouveau-Brunswick pour des générations à venir?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. J'ai finalement l'occasion de répondre à une question.

Je veux toutefois profiter de l'occasion pour féliciter un député. Je veux féliciter le député de Fredericton-Grand Lake pour son discours en réponse au budget. Il a toujours été un intervenant très éloquent. Je ne savais simplement pas qu'il était si drôle. Voici la phrase dont je parle. Il a dit : Je suis un conservateur sur le plan financier, et les grands gouvernements libéraux me posent problème.

Le choix de moment du député était impeccable. C'était une semaine après la publication du rapport sur l'effectif, qui indiquait que 6 000 employés avaient été ajoutés à la masse salariale entre 2020 et 2024, lorsque les parlementaires progressistes-conservateurs étaient au pouvoir. Un examen encore plus approfondi révèle une augmentation de 344 % du nombre d'employés non syndiqués de la Partie II. Une augmentation de 344 % ne se produit pas par hasard. Cela se produit lorsque personne ne regarde. Cela s'est produit sous le nez du député qui se dit responsable sur le plan financier. C'est hilarant.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.